



vendredi 9 octobre 2020

## Communiqué de presse

### ***Covid-19 : assouplissement des mesures et soutien aux cafetiers et restaurateurs***

**Suite aux nouvelles annonces préfectorales liées à la crise sanitaire, Pierre Hurmic, maire de Bordeaux se réjouit de la stabilisation de la situation, permettant l'assouplissement des mesures restrictives accordé par la préfecture :**

*« Les marchés non alimentaires et brocantes seront rouverts dès ce week-end. Les enfants pourront pratiquer leurs activités sportives et culturelles, en dehors du temps scolaire. Les piscines seront également rouvertes.*

*Néanmoins, les restaurateurs et les cafetiers sont parmi les professionnels qui paient durement les conséquences de la situation sanitaire, en particulier depuis l'arrêté du 25 septembre imposant une fermeture des bars à 22 heures.*

*C'est pourquoi, pour alléger leur contribution à l'effort qu'ils ont consenti, j'ai décidé de proroger la gratuité des droits de terrasses jusqu'à la fin de l'année. Cette nouvelle exonération pour la période comprise entre le 18 octobre et le 31 décembre 2020, représente un effort supplémentaire pour la Ville de 300 000 €. J'ai décidé également de maintenir l'extension des terrasses (près de 5 000 m<sup>2</sup> supplémentaires) pour compenser la perte d'exploitation et permettre la distanciation sociale.*

*Grâce au sens des responsabilités des Bordelaises et des Bordelais et des professionnels, nous avons réussi à stabiliser la progression de l'épidémie sur notre territoire. Je tiens à les remercier pour la vigilance dont ils font preuve.*

*Je nous invite toutes et tous à ne pas relâcher nos efforts. Il en va de notre santé, de celle de nos proches et de la survie du tissu économique, culturel et sportif ».*

#### **Contacts presse**

France-Laure Pons / Nicolas Corne - Service de presse  
[france-laure.pons@mairie-bordeaux.fr](mailto:france-laure.pons@mairie-bordeaux.fr) ; [n.corne@mairie-bordeaux.fr](mailto:n.corne@mairie-bordeaux.fr) - 05 56 10 20 46  
[presse@mairie-bordeaux.fr](mailto:presse@mairie-bordeaux.fr) - [twitter.com/bordeauxpresse](https://twitter.com/bordeauxpresse) - [bordeaux.fr](http://bordeaux.fr)